

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 27 mai 2021 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Daniel Beaulieu, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Patricia Bourrier, Alexandre Brassard, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Mélanie Desnoyers, Lise Gaboury-Diallo, Michel Gagnon, Florette Giasson, Ndeye Rokhaya Gueye, Bilkiss Issack, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Leslie Lokossué, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Christian Perron, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Sylvie Rondeau, Julie Savard, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon

Absents : Aileen Clark, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Ernie Gray, Ketsia Mumpalala, Jacques-Allan Teyssandier, Faïçal Zellama

Observatrices : Sylvie Ilboudo

Secrétaire d'assemblée : Chantal Labossière

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT0521-1 **PROPOSITION** : Jules Rocque / Mélanie Cwikla

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 27 mai 2021 soit adopté, avec des corrections aux dates aux points B1, B2 et H1.

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 avril 2021

SÉNAT0521-2 **PROPOSITION** : Florette Giasson / Carmen Roberge

Que le procès-verbal de la réunion du 22 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 22 avril 2021
La rectrice offre un suivi à propos du point sur la situation préoccupante à l'Université Laurentienne. Elle indique que cet établissement a contacté l'USB afin de déterminer des options pour permettre à ses étudiantes et étudiants de compléter leurs programmes d'études. Les doyens de la FAFS et de la FÉEP sont en contact avec leurs homologues de cet établissement à cet égard.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice
Avant de commencer son rapport, la rectrice souhaite la bienvenue à Richard Fréchette, nouveau vice-recteur à l'administration et aux finances de l'Université de Saint-Boniface. Richard Fréchette prend un moment pour saluer les sénateurs et sénatrices.

La rectrice fait un sommaire de certains dossiers d'actualité présentés dans son rapport du 27 mai 2021:

- Retour sur la question posée lors de la dernière réunion sur la loi 33;
- Les deux prix du Sénat pour 2020 soulignés dans la dernière édition du magazine *Sous la coupole* (Prix d'excellence en recherche et le prix Alexandre-Taché);
- Demande de financement à la province;
- États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada tenues par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Une discussion sur les projets de loi 33 et 96 s'ensuit.

La sénatrice Mélanie Cwikla indique à l'assemblée que la FCFA et le gouvernement du Québec organisent un sommet sur la francophonie qui sera ouvert à tous et pourrait être un forum intéressant pour se faire entendre sur ces sujets.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Aucun point à discuter.

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

Aucun rapport.

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

G1. Comité d'études de cours et de programmes

La présidente, Carmen Roberge, présente quatre propositions pour l'ETP concernant le programme d'Éducation de la jeune enfance et le calendrier d'évaluation des programmes en date du 7 mai 2021.

SÉNAT0521-3 PROPOSITION : Carmen Roberge / Hélène Archambault

Que le Sénat adopte les trois propositions suivantes du Comité d'études de cours et de programmes :

Que le Sénat adopte la proposition de suppression des cours PP 102 *Français I* et PP 103 *Français II* telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2021;

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours PP 105 *Communication professionnelle en éducation de la jeune enfance* et PR 202 *Perspectives autochtones en éducation de la jeune enfance* telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2021;

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme *Éducation de la jeune enfance (régulier et milieu de travail)* telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2021.

ADOPTÉE
1 contre
2 abstentions

Une discussion sur les cours de français offerts dans le programme d'Éducation de la jeune enfance s'ensuit.

SÉNAT0521-4 PROPOSITION : Carmen Roberge / Hélène Archambault

Que le Sénat adopte le calendrier d'évaluation des programmes en date du 7 mai 2021.

ADOPTÉE

G2. Comité d'appel

Lors de la dernière réunion, une proposition avait été incluse dans le rapport du Comité d'appel mais, étant donné que cette proposition engendre un changement aux Statuts et règlements, et que selon ces Statuts et règlements il faut aviser les membres du Sénat 14 jours à l'avance, la proposition est présentée pour approbation à cette réunion.

SÉNAT0521-5 PROPOSITION : Julie Savard / Thierry Lapointe

Que le Comité d'appel recommande au Sénat un changement aux Statuts et Règlements du Sénat au point 9.3.10 AUDIENCES en ajoutant un nouveau point a), et que les autres règlements soient renumérisés :

- a) la secrétaire générale ou le secrétaire général fera parvenir, par courriel confidentiel aux membres du comité d'appel, le nom de l'appelant et le cours impliqué pour que les membres du comité d'appel puissent déclarer un conflit d'intérêts.

ADOPTÉE

G3. Comité de mérite

Pour raison de confidentialité, les listes de récipiendaires de médailles et de prix sont seulement partagées pendant la section à huis clos.

SÉNAT0421-6 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Mélanie Cwikla

Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 01.

ADOPTÉE

SÉNAT0521-7 PROPOSITION :

Que les membres du Sénat de l'USB approuvent la liste des récipiendaires des médailles et des prix 2020-2021 - Collation des grades de l'Université du Manitoba (liste de récipiendaires universitaire).

SÉNAT0521-8 PROPOSITION :

Que les membres du Sénat approuvent la liste des récipiendaires des médailles et des prix 2020-2021 – Collation des grades de l'Université de Saint-Boniface (liste de récipiendaires collégiale).

SÉNAT0421-9 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Mélanie Cwikla

Que le Sénat retourne à la session régulière à 12 h 16.

ADOPTÉE

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Les deux sénateurs qui siègent au Bureau de gouverneurs ne souhaitant pas présenter le rapport du Bureau des gouverneurs, la rectrice prend la relève. Elle présente les éléments suivants qui ont fait l'objet de décisions prises par le Bureau des gouverneurs lors de la réunion du 25 mai 2021 :

- L'approbation de l'augmentation des frais de scolarité pour l'année 2021-2022, incluant une majoration aux mêmes taux que l'Université du Manitoba pour les programmes universitaires;
- La modification à la *Politique sur les conflits d'intérêts*, en réponse au rapport du vérificateur général du Manitoba;

- L'adoption d'une nouvelle *Politique-cadre sur le développement et l'administration des politiques*. Cette politique décrit le processus selon lequel les politiques de l'Université seront instaurées, élaborées, approuvées, révisées et communiquées et s'applique à toutes les politiques de l'Université de Saint-Boniface, incluant les politiques existantes et les nouvelles politiques. Cette politique sera donc utilisée comme guide pour toutes politiques. De plus, la politique-cadre clarifie quelles politiques seront la responsabilité de chacune des trois instances (Bureau des gouverneurs, Sénat et rectorat).

Une discussion sur l'augmentation des frais de scolarité s'ensuit.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Le rapport en date du 18 mai avril 2021 est reçu à titre d'information.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine rencontre régulière du Sénat aura lieu le **mercredi 23 juin 2021** à 11 h 30 par visioconférence.

Avant la fin de la réunion du Sénat, la secrétaire générale prend quelques minutes pour remercier Chantal Labossière et souligner son excellent travail d'appui au Sénat au cours de l'année 2020-2021.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Christian Violy propose la levée de la séance à 12 h 29.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi